FONDATION PARTAGE & VIE

Reconnue d'utilité publique

LIVRET D'ACCUEIL

Maison de retraite médicalisée - **Yvetot**

Les Dames Blanches

Bienvenue à vous !

Toutes les équipes des *Dames Blanches* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations de ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de la résidence, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction

L'établissement propose 76 places en hébergement permanent et 2 places en hébergement temporaire.

Votre cadre de vie

Située à proximité du centre-ville d'Yvetot, la résidence *Les Dames Blanches*, à l'origine congréganiste, a longtemps été gérée par des sœurs dont la tenue entièrement blanche leur a valu le surnom de « Dames Blanches ». Avec le temps, la résidence a pris le nom de ses anciennes occupantes.

L'établissement propose 76 places en hébergement permanent et 2 places en hébergement temporaire.

Un espace spécifique accueille 12 personnes ayant des troubles cognitifs ou mnésiques. La communication, l'accompagnement, les animations et les soins sont organisés et adaptés en fonction de la maladie et des besoins de ces personnes.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.

Chez vous, pour vous

D'une superficie de 20 à 23 m^2, les 78 chambres sont toutes équipées d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour vous sentir en toute sécurité dans votre chambre, vous avez à votre disposition un médaillon d'appel qui vous permet d'entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe. Vous pouvez également composer le 8 sur le téléphone qui est dans votre chambre pour joindre les soignants.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Aménagée avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge, cette chambre est la vôtre. Vous pouvez vous y installer avec vos meubles et vos objets personnels.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous y recevez votre famille ou vos amis quand vous le désirez. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, déjeuner à l'extérieur avec vos proches et même partir en week-end ou en vacances. Prévenez-nous simplement de votre absence.

À savoir

- **Le ménage** est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.
- **Le nettoyage du linge** de maison (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table…) et le blanchissage de vos vêtements personnels sont effectués toutes les semaines. La résidence propose un système de marquage de vos affaires pour la gestion de votre linge. Parlez-en à votre famille. Il vous appartient de prévoir le nettoyage de votre linge délicat comme certaines robes, les lainages ou les manteaux, avec l'aide de votre famille si nécessaire.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel de la résidence. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.
- **Les travaux quotidiens** de la résidence et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Pour les **offices** ou si vous souhaitez un moment de recueillement, un lieu de culte est à votre disposition.
- **Un coiffeur** propose ses services au sein de l'établissement 3 jours par semaine (coût à votre charge). Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- **Des pédicures-podologues et des kinésithérapeutes** peuvent aussi venir vous prodiguer leurs soins qui seront également à votre charge.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le **coffre** de la résidence.

Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Les salariés des *Dames Blanches* sont là pour assurer votre bien-être. En charge des trois principaux services que sont l'hôtellerie, les soins et l'administration, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- **Le service hôtelier** comprend des cuisiniers, des agents des services logistiques, une gouvernante et des agents d'entretien.
- **L'équipe de soins** comprend un médecin coordonnateur, un responsable infirmier, une psychologue, des infirmiers diplômés d'État, des aides-soignants, des aides médico-psychologiques et un animateur.
- **Le service administratif** comprend, outre la direction, une secrétaire et un agent d'accueil pour répondre à vos demandes.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet : des menus gourmands sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Déjeuners et dîners sont servis au restaurant. En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

Horaires :

- le petit déjeuner en chambre à partir de 7h30 ;
- le déjeuner à 12h ;
- le goûter de 16h à 16h30 ;
- le dîner à 18h30.

Vos activités

Quelles activités préférez-vous ? Des ateliers pour exercer votre mémoire ? Des activités manuelles comme la peinture ? Ou encore confectionner un gâteau, participer à une chorale, pratiquer de la gymnastique douce pour vous maintenir en forme ?

Notre programme d'animations est varié : ateliers mémoire, café-philo, conférences, chorale, jeux de société, lotos, travaux manuels, lecture du journal, thés dansants, repas à thème, pique-niques, gymnastique adaptée, ateliers thérapeutiques (médiation animale, art-thérapie, stimulation sensorielle en espace Snoezelen, coordination cardiaque…), jardinage, sorties au parc, au théâtre, au cinéma, à des expositions…

Divers partenariats sont mis en place durant l'année pour des projets intergénérationnels, comme avec la Maîtrise de Seine-Maritime, le conservatoire, le tennis club…

Toutes ces activités sont proposées et organisées par un animateur professionnel dans le seul but que vous y preniez du plaisir. Vous n'avez aucune obligation d'y participer.

Le programme est affiché à chaque étage de la résidence.

L'établissement accueille une médiathèque, L'Assemblaye, dans l'ancienne chapelle qui a été désacralisée lors des travaux de reconstruction. Cette médiathèque est gérée par la communauté de communes. Elle est ouverte au public tous les jours de 16 heures à 18 heures sauf le mercredi. Vous bénéficiez, en qualité de résident(s), d'une inscription gratuite.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, des salons sont à votre disposition.

> **Toutes les activités sont proposées dans le seul but que vous y preniez du plaisir.**

Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

La qualité des soins

La résidence *Les Dames Blanches* est un établissement privé à but non lucratif. Son fonctionnement et ses tarifs sont encadrés par la réglementation en partenariat avec le Conseil Départemental et l'ARS qui garantissent la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Sachez également que la résidence fait partie du réseau de gérontologie local qui est composé d'établissements et de services de soins publics et privés locaux ainsi que d'organismes sociaux.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre pédicure-podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il veille à ce que vous bénéficiiez des soins que votre état de santé nécessite (même s'il ne prescrit aucun acte médical sauf en cas de situation d'urgence, de risques vitaux ou lors de la survenue de risques exceptionnels nécessitant une organisation adaptée des soins ; les médecins traitants sont alors informés des prescriptions réalisées). Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

Accueil et prise en charge

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition).

Le tarif mensuel comprend l'hébergement, la restauration, les soins d'aide aux actes de la vie quotidienne, l'animation, l'entretien de votre linge et l'entretien de la résidence.

La télévision, le téléphone, les services de prestataires extérieurs ne sont pas compris dans ce prix.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale.

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ;
- l'aide sociale ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **Conseil de la Vie Sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées à l'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrons souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie. Il vous permettra de faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.

- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.

Juin 2017. Crédit photo : Thomas Gogny. Réalisation : tand'M.

Moyens d'accès : Route : autoroute A13, sortie 25 (Fécamp/Yvetot), prendre la direction du pont de Brotonne, continuer tout droit vers Yvetot. Dans la ville, prendre la direction de la gare. La résidence se trouve en face de l'école publique Cahan-Lhermitte.
SNCF : gare d'Yvetot
Bus : réseau urbain (Vikibus), gare routière (gare d'Yvetot)

Les Dames Blanches
Maison de retraite médicalisée
(EHPAD)
8, rue du Champ de Mars – 76190 Yvetot
Téléphone : 02 35 95 08 76 – Fax : 02 35 95 79 83
Courriel : lesdamesblanches@fondationpartageetvie.org

FONDATION PARTAGE & VIE

Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 375 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

fondationpartageetvie.org